

A

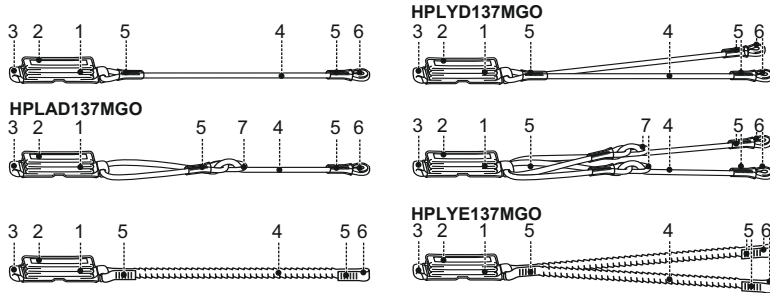


HarnaisPro

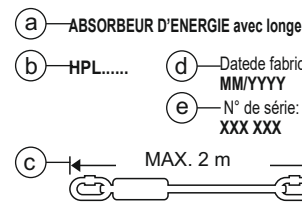
CE 0082 EN 355:2002

FR Absorbeur d'énergie avec longe

B

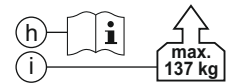


C



f EN 355:2002

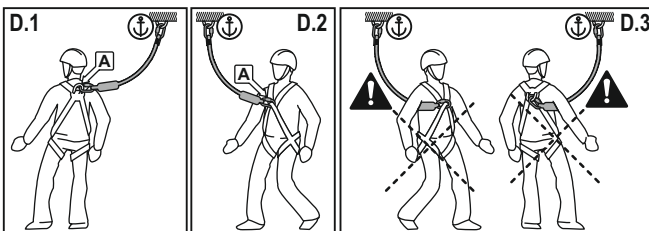
g CE 0082



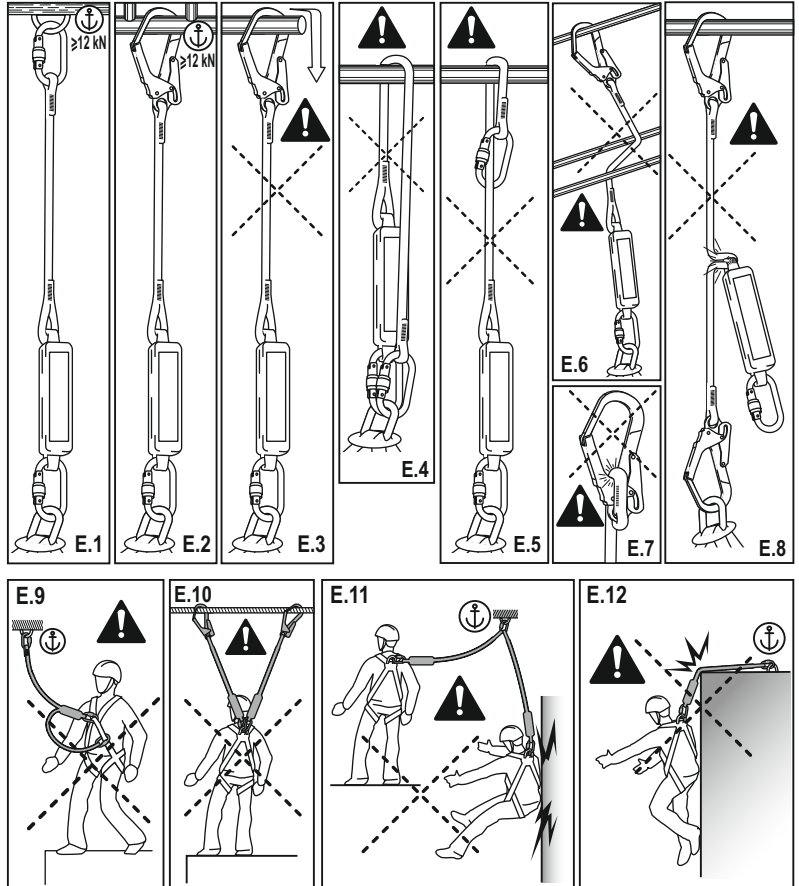
max. 137 kg

j HarnaisPro

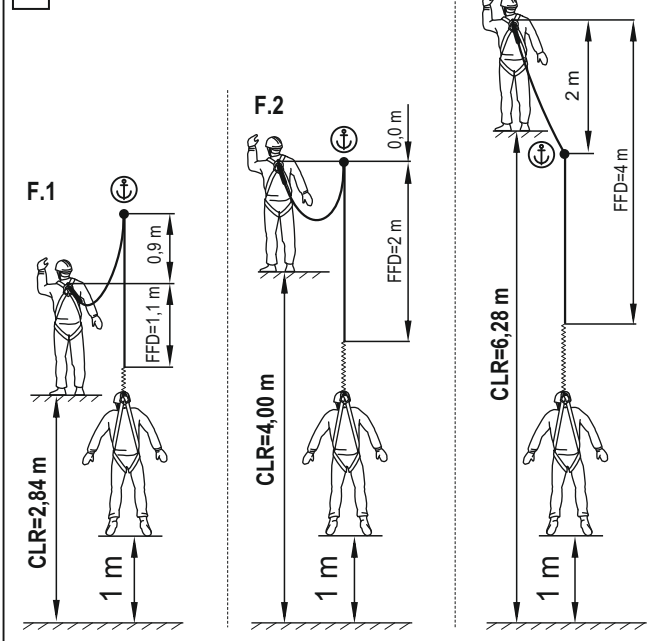
D



E



F



FR – ATTENTION : Lire et comprendre ce mode d'emploi avant d'utiliser ce dispositif. Les travaux nécessitant l'utilisation de ce dispositif sont dangereux. L'utilisateur est tenu de suivre les instructions de ce mode d'emploi et il est responsable de l'utilisation correcte de son équipement. Une mauvaise utilisation du dispositif peut entraîner des blessures ou la mort. Si vous avez des difficultés à comprendre le mode d'emploi, contactez le fabricant du dispositif.

A. DESCRIPTION

L'absorbeur d'énergie avec longe est un équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur. L'absorbeur d'énergie avec longe est un dispositif utilisé pour arrêter une chute lors du travail en hauteur et assurant la protection d'une personne d'un poids maximal de 137 kg. L'absorbeur d'énergie avec longe est conforme à la norme EN 355:2002 – « Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur – Absorbeurs d'énergie ».

L'absorbeur d'énergie est constitué d'une longe en polyester/polyamide.

L'absorbeur d'énergie est intégré à une longe de sécurité constituée :

- d'une corde en polyester ϕ 10,5 mm
- d'une corde en polyester ϕ 12 mm équipée d'un anneau de réglage en acier
- d'une sangle en polyester extensible

Longueur totale maximale autorisée de la longe avec l'absorbeur d'énergie et les connecteurs : 2 m.

B. DESCRIPTION DES COMPOSANTS

1. Absorbeur d'énergie
2. Caractéristique du dispositif
3. Boucle d'attache de l'absorbeur d'énergie
4. Longe de sécurité
5. Couture
6. Boucle d'attache de la longe de sécurité
7. Anneau de réglage

C. DESCRIPTION DU MARQUAGE

- a) nom du dispositif
- b) référence catalogue
- c) longueur totale maximale autorisée de la longe avec l'absorbeur d'énergie et les connecteurs
- d) mois/année de fabrication du dispositif
- e) numéro de série
- f) numéro : année de la norme européenne
- g) marquage CE et numéro de l'organisme notifié chargé de contrôler le processus de production du dispositif
- h) note : lire et comprendre le mode d'emploi
- i) poids admissible de l'utilisateur
- j) identification du fabricant

D. FIXATION D'UN ABSORBEUR D'ÉNERGIE AVEC LONGE A UN HARNAIS DE SÉCURITÉ

L'absorbeur d'énergie doit être fixé par un connecteur au point d'attache arrière (D.1) ou avant (D.2) du harnais de sécurité. N'utilisez que les points (anneaux, boucles) marqués de la lettre majuscule « A ». Le harnais de sécurité doit être conforme à la norme EN 361. Les connecteurs utilisés avec un absorbeur d'énergie avec longe doivent être conformes à la norme EN 362. L'absorbeur d'énergie avec longe doit être attaché au harnais de sécurité de manière à ce qu'en cas de chute, il ne blesse pas la personne protégée (D.3).

E. FIXATION D'UN ABSORBEUR D'ÉNERGIE AVEC LONGE A UN POINT D'ANCRAGE

La longe intégrée à l'absorbeur d'énergie doit être fixée au moyen de connecteurs certifiés selon la norme EN 362 à un point d'ancrage conforme à la norme EN 795 d'une résistance minimale de 12 kN (E.1, E.2). La forme et la conception du point d'ancrage doivent garantir que le dispositif est relié en permanence et ne peut être accidentellement décroché (E.3). N'attachez pas la longe en l'enroulant autour d'un point d'ancrage (E.4) ou en l'enroulant sous forme de boucle (E.5). Évitez que la longe soit entrelacée avec les différents éléments de la structure (E.6). Il faut veiller à ce que la longe soit correctement positionnée au niveau du connecteur (E.7). En cas d'absorbeurs d'énergie avec longe double, ne connectez pas une longe de sécurité au harnais de l'utilisateur et l'autre au point d'ancrage (E.8). Ne fixez pas l'extrémité libre de la double longe de sécurité reliée à l'absorbeur d'énergie de nouveau au harnais de sécurité (E.9). N'attachez pas deux absorbeurs d'énergie avec longe au harnais en parallèle (E.10). Le déplacement horizontal par rapport au point d'ancrage comporte le risque de heurter des obstacles lors d'une chute pendulaire (E.11), ainsi que le risque de tomber en-dessous du bord (E.12).

F. DISTANCE MINIMALE NÉCESSAIRE SOUS LES PIEDS DE L'UTILISATEUR

Lors de l'utilisation d'un absorbeur d'énergie avec longe, la distance minimale nécessaire sous les pieds de l'utilisateur (CLR) doit être assurée pour éviter toute collision avec la structure ou le sol lors de l'arrêt de la chute. La distance libre minimale nécessaire dépend de la position du point d'ancrage de l'absorbeur d'énergie avec longe et de la longueur de la chute libre (FFD) associée lors de l'arrêt de la chute et elle est respectivement :

- F.1 Point d'ancrage situé à 0,90 m au-dessus du point d'attache du harnais de sécurité – longueur de la chute libre FFD = 1,10 m – la distance requise sous les pieds de l'utilisateur CLR est de 2,84 m.
- F.2 Point d'ancrage situé au niveau du point d'attache du harnais de sécurité – longueur de la chute libre FFD = 2,00 m – la distance requise sous les pieds de l'utilisateur CLR est de 4,00 m.
- F.3 Point d'ancrage situé sous les pieds de l'utilisateur – longueur de la chute libre FFD = 4,00 m – la distance nécessaire sous les pieds de l'utilisateur CLR est de 6,28 m.

G. INSPECTIONS PÉRIODIQUES

Au moins une fois tous les 12 mois d'utilisation, à partir de la date de la première utilisation, une inspection périodique du dispositif doit être effectuée. L'inspection périodique ne doit être effectuée que par une personne ayant des compétences et des connaissances nécessaires et formée à l'inspection périodique des équipements de protection individuelle.

